

L'emploi scientifique doit être une priorité nationale

Sciences en Marche arrive ce vendredi 17 octobre 2014 à Paris. A cette occasion, la CGT et son UGICT dénoncent la situation de pénurie des emplois scientifiques et rappellent la nécessité d'investir dans la recherche publique et industrielle.

Des investissements de recherche en baisse dans les entreprises

Malgré un soutien public à la recherche parmi les plus importants des pays de l'OCDE, les investissements de recherche diminuent dans les entreprises françaises.

Le CIR profite surtout aux multinationales, à l'exemple de Sanofi qui encaisse plus de 130 millions d'euros chaque année, tout en fermant ses centres de recherche à Montpellier et Toulouse.

Ainsi, avec le Crédit Impôt Recherche, (CIR), plus de six milliards de cadeaux fiscaux abondent les trésoreries des entreprises et par là même permettent d'augmenter les dividendes. Force est de constater que le CIR est loin d'avoir répondu à l'objectif affiché.

Dans la recherche publique, la réalité est bien loin des annonces du ministère.

Il existe deux notions très différentes en termes de comptabilité des emplois publics : le plafond d'emplois et la masse salariale. Pour assurer le salaire des personnels en poste et leur accorder ce qui leur reste en termes de promotion et d'avancement de carrière, dans une période où la valeur du point d'indice est gelée depuis 2010 et jusqu'en 2017, la masse salariale devient le facteur limitant. Le plafond d'emplois ne servant qu'aux effets d'annonces du ministère.

L'exemple du CNRS est significatif. Sa masse salariale est bloquée depuis 2010. Pour tenir le budget, la direction du CNRS ne remplace que les seuls départs en retraite. Ainsi 806 emplois de fonctionnaires ont été supprimés. S'ajoute à cette saignée la suppression de 1500 postes de contractuels payés sur le budget de l'Etat. La perte de ces emplois ne permet plus de remplacer les personnels en maladie ou de recruter ceux qui remplacent temporairement les retraités avant le recrutement de nouveaux fonctionnaires. Conséquence : pour le personnel en place les conditions de travail se dégradent et les risques psycho-sociaux progressent.

Les organismes de recherche et les universités gèrent la pénurie

Depuis l'accession des Universités aux Responsabilités et Compétences Élargies (autonomie), celles-ci gèlent ou suppriment des postes. Ainsi de 2011 à 2013, 2 080 postes d'enseignants annoncés n'ont pas été ouverts au recrutement. Il en est de même pour les 1000 postes annuels dont le ministère annonce la création pour les universités.

Dans de nombreux établissements, la dotation correspondante est utilisée pour combler les déficits. Ainsi l'autorisation d'ouverture de postes d'enseignants-chercheurs est tombée à 2 847 en 2014, alors qu'elle était de 3 613 en 2011. La situation est similaire pour les personnels techniques et administratifs. Enfin, dans les EPIC, les mêmes restrictions budgétaires et d'effectifs sont à l'œuvre.

Au moment où la précarité est massive dans l'enseignement supérieur et la recherche, où les efforts de formation et de recherche devraient s'accroître, l'Union Générale des Ingénieurs Cadres Techniciens - CGT estime que l'annonce d'un budget « stabilisé » pour 2015 masque une profonde dégradation de la situation des établissements et de leurs personnels.

La recherche, locomotive de la ré-industrialisation et de l'emploi

Rigueur budgétaire pour les uns, cadeaux fiscaux pour les autres, le gouvernement doit réorienter le financement de la recherche.

Cette ambition implique de renforcer les moyens pérennes de la recherche publique, de repenser les modes de financements notamment pour aux PME-PMI d'investir plus dans la R&D et non pas uniquement dans une R&D à court-terme, de remettre à plat l'ensemble des dispositifs d'interfaces entre l'Enseignement Supérieur et la Recherche et le monde de l'entreprise, et de développer le rôle des docteurs comme vecteur de la recherche vers l'industrie.

La CGT et son UGICT s'associent aux initiatives en cours pour défendre les emplois et le budget des établissements, et notamment à la journée d'action du 17 octobre à l'occasion de l'arrivée à Paris de Sciences en Marche.